Envoyé en préfecture le 29/03/2017 Reçu en préfecture le 29/03/2017 Affiché le

ID: 029-212901052-20170329-2017200-DE

MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE DE PERHARIDY DE ROSCOFF

Madame Laurence CLAISSE, Maire, propose au Conseil municipal de voter la motion de soutien au Centre de Perharidy ci-dessous :

« Depuis le 1^{er} mars 2017, le centre de Perharidy de Roscoff est en danger à cause du nouveau mode de calcul budgétaire mis en place par l'Etat : la dotation modulée à l'activité.

La modification du mode de financement des établissements de santé met en péril l'existence des établissements très spécialisés tels que le Centre de Perharidy à Roscoff, la pédiatrie de la Fondation Ildys et le Centre de Kerpape à Ploemeur.

A travers leur disparition, ce serait toute une population de patients aux pathologies complexes qui ne pourrait plus bénéficier des soins dont elle a besoin pour récupérer, progresser ou simplement se maintenir en vie (traumatisés crâniens, sclérose en plaques, accidents vasculaires cérébraux, mucoviscidose, maladie de l'homme de pierre, myopathes).

A travers leur disparition, ce serait également une catastrophe économique pour leur secteur géographique : 600 emplois à Perharidy, c'est plus de 1 000 emplois indirects menacés.

Pour que vive notre région et que nos malades les plus précaires y reçoivent les soins indispensables à l'amélioration de leur état de santé, nous vous demandons, Monsieur le Président de la République et Madame la Ministre de la Santé, le maintien et la pérennisation du budget du Centre de Perharidy ».

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 27 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

VOTE la motion de soutien tel que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 24 mars 2017

Le Maire,

Laurence CLAISSE.